

BULLETIN D'INFORMATIONS SIROS

Bonne Année 2017



NOUS CONTACTER

Commune de Siros

20 Rue Carrerasse

64230 SIROS

Tel : 05 59 68 66 05

Fax : 05 59 68 72 80

Courriel : mairie.siros@wanadoo.fr

www.siros.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Mardi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h30

Jeudi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Vendredi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Permanence du maire sur RDV :

Lundi : toute la journée

Mercredi : à partir de 19h30

Vendredi : à partir de 19h30

Numéro de janvier 2017.

- L'Etat civil,
- Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire des Mineurs,
- Sécurisation de l'entrée de l'Ecole
- Nouvelle Communauté de Commune Pau Béarn Pyrénées,
- Vitesse de circulation dans le village,
- Restauration du beffroi du clocher de l'Eglise : appel aux dons.
- Saligue,
- Logements locatifs conventionnés municipaux,
- Plan Particulier d'Intervention (PPI) du bassin de Lacq,
- ADMR,
- Le Mot du Maire.

L'ETAT CIVIL.

Naissances.

Diez ADOLF née le 25.11.2016 à Pau (64).

Gautier, Phetsarat AREES SAYAKOUMMANE (1ère partie : AREES 2nde partie : SAYAKOUMMANE) né le 20.04.2016 à Pau (64).

Maxence, Arno BERNARD né le 12.09.2016 à Pau (64).

Hugo, Jules DENEKEN né le 24.08.2016 à Bordeaux (33).

Ilian, Paul, Pascal DIARD né le 22.08.2016 à Pau (64).

Lexane, Ariana GLEYESSES née le 23.01.2016 à Pau (64).

Milan LAU né le 26.12.2016 à Pau (64).

Anna PASTOR née le 14.06.2016 à Pau (64).

Tibaut, Eloi ROCHON CATHALA (1ère partie : ROCHON 2nde partie : CATHALA) né le 24.03.2016 à Pau (64).

Louis, Thierry, Antoine TESTE D'ARMAND né le 07.05.2016 à Pau (64).

Evènement insolite à Siros : Florence accouche dans sa baignoire



Milan Lau entouré de sa maman et de son frère et sa sœur.

La dernière naissance d'un enfant à Siros remontait à plus de soixante ans.

Florence a fait un bébé toute seule dans sa baignoire le 26 décembre, en début de matinée.

C'est un médecin du SMUR, appelé avec les pompiers, qui coupera le cordon ombilical.

Le bébé et la Maman sont en bonne santé. La Maman et le Papa ne regrettent qu'une seule chose: le petit Milan n'a pu être déclaré "né à Siros".

En effet, "comme le placenta est tombé à Pau, pour l'état civil, c'est là qu'il est né".

Au village, on considèrera pourtant sans doute, que ce digne fils d'un plombier né dans une baignoire, est bel et bien un enfant de...Siros.

Mariages.

Maigne Jacques et Laborde Grêché Renée, le 27/06/2016.

Le Bris Karine et Donné Sophie, le 06/08/2016.

Barbottin Rudy et Ahexetcheverry Patricia, le 27/08/2016.

Décès.

Peyrichou Jean Jacques, le 17/01/2016.

RETABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (J.O., 4 NOVEMBRE 2016, TEXTE 20).

Séjour à l'étranger des mineurs.

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Un arrêté précisera le modèle du formulaire ainsi que la liste des pièces d'identité admises pour le parent signataire.

Le décret entre en vigueur le 15 janvier 2017.

L'autorisation de sortie de territoire, supprimée en 2013, sera rétablie le 15 janvier 2017.

Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

1. Avant le 15 janvier 2017 :

Un enfant mineur – accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

Soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour un pays de l'Union européenne ou de l'espace Schengen),

Soit son passeport (éventuellement accompagné d'un visa).

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr

Attention : si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Maroc ou la Suisse peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

2. À partir du 15 janvier 2017 :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport

Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

SECURISATION ENTREE ECOLE.

Le groupe scolaire fait partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Il reçoit les enfants de Siros et Aussevielle. La commune de Siros organise l'école primaire.

Les effectifs scolaires sont en constante évolution et chaque année les difficultés de circulation s'amplifient à l'entrée de l'école.

Le projet pour 2017 consiste à réaménager l'entrée de l'école afin de faciliter la circulation des bus du transport scolaire et le stationnement des véhicules des parents d'élèves car actuellement les voies sont trop étroites, ce qui permettrait d'assurer une protection accrue des enfants de l'école en diminuant les risques d'accident.

Préalablement à la réalisation des travaux les places de stationnement réservées aux parents accompagnant les enfants ont été réorganisées et augmentées.

Reste à :

- créer une extension de surface de la voie de circulation des bus de transport scolaire.
- à prendre du terrain pour réaliser cette extension sur le Champ du Festival.

Une subvention d'un montant substantiel a été accordée par le Conseil Départemental.

Nous vous rappelons à cette occasion qu'il est strictement interdit de stationner le long de l'église pour la sécurité des enfants.

LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES PAU BEARN PYRENEES.

A compter du 1er janvier 2017, la Communauté de communes du Mieu de Béarn disparaît.



En effet, après sa naissance administrative ce 1er janvier, la nouvelle **Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées** a été installée le lundi 2 janvier 2017 en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Pau.

C'est précisément la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), qui a établi le seuil démographique minimal des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à 15 000 habitants

et entraîné cette fusion de la **Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées**, de la **Communauté de Communes du Mieu de Béarn** et de la **Communauté de Communes Gave et Coteaux**.

Cette désormais "grande Agglo" compte 85 élus,- Président et Vice-Présidents - compris. **François Bayrou en est le Président.**

Elle regroupe les communes suivantes : Arbus, Aressy, Artigueloutan, Artiguelouve, Aubertin, Aussevielle, Beyrie en Béarn, Billère, Bizanos, Bosdarros, Bourgarber, Denguin, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Laroin, Lée, Lescar, Lons, Mazères-Lezons, Meillon, Ousse, Pau, Poey de Lescar, Rontignon, Saint-Faust, Sendets, Siros, Uzein, Uzos. Soit 31 communes et 162 000 habitants au total (45% de la population du Béarn).

A savoir :

Les deux représentants de la Commune de Siros au Conseil communautaire sont Christophe Pando (Maire) et Georges Dissard (Adjoint).

L'ancien siège de la Communauté de Communes du Mieu de Béarn accueillera également le public au 4 Rue Principale 64230 - Poey de Lescar

Une question sur les déchets, les transports, l'habitat, la petite enfance?

Un numéro unique pour contacter PAU BEARN PYRENEES : 05 59 11 50 50 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- Mail : infos@agglo-pau.fr

- Site : www.agglo-pau.fr

- Pau Béarn Pyrénées - Hôtel de France - 2 Bis Place Royale - 64000 Pau.



VITESSE DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE.

Pour la sécurité de tous la Municipalité a décidé de passer la vitesse de circulation à **30km/h dans l'ensemble du village**. Cette mesure entrera en vigueur courant 1^{er} semestre 2017, une nouvelle signalétique sera mise en place.

RESTAURATION DU BEFFROI DU CLOCHER DE L'ÉGLISE : APPEL AUX DONNS.

Nous vous l'annonçons pour la première fois en avril 2015, puis ensuite en août 2016, nos cloches sont en danger en raison de l'affaissement d'une poutre soutenant le beffroi du clocher.

En effet, une infiltration d'eau au niveau des abats sons a, au fil des ans, provoqué le pourrissement et l'affaissement de l'une des poutres.

Le Beffroi a glissé, s'est déformé et est entré en contact avec la maçonnerie du clocher.

C'est pourtant bien lui qui supporte les deux cloches et risque à terme de s'effondrer, car, quand les cloches battent à la volée, les vibrations sont alors transmises aux murs.

De plus l'installation électrique commandant le moteur n'est pas conforme et peut générer un incendie par les moteurs actionnant les cloches.

Le campaniste avait signalé plusieurs fois ces anomalies par le passé et noté celles-ci dans ses rapports de visite.

Ce patrimoine historique transmis par nos anciens est aujourd'hui menacé faute de moyens, et c'est la raison pour laquelle notre équipe municipale a fait appel à la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription auprès des particuliers et des entreprises et en partenariat avec l'Association du Temps Libre de Siros.

Si comme nous vous pensez que ces belles cloches désirées et transmises par nos ancêtres méritent d'être préservées et conservées avec soin pour les transmettre aux générations futures dans leur meilleur état, alors nous vous invitons à faire un don dans les meilleurs délais en utilisant le bon de souscription, que l'on vous a distribué ou à télécharger sur notre site Internet : www.siros.fr



(Possibilité d'obtenir une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

Les tintements des cloches ont été arrêtées par mesure de sécurité jusqu'à l'obtention du financement nécessaire pour débiter les réparations.

SALIGUE.

Le 10 juin la commune de Denguin propose aux communes de Siros et Aussevielle de participer au nettoyage de la saligue. Davantage d'informations vous seront données en temps voulu.

Notre entrée dans la nouvelle Communauté d'agglomération permettra d'intégrer la saligue dans le parc péri-urbain. Un projet d'interprétation de celle-ci est actuellement à l'étude.

Les barrières d'accès à la saligue ont été modifiées et certaines déplacées.

Les nouvelles clés sont disponibles en Mairie pour les propriétaires terriens souhaitant l'accès à leurs parcelles.

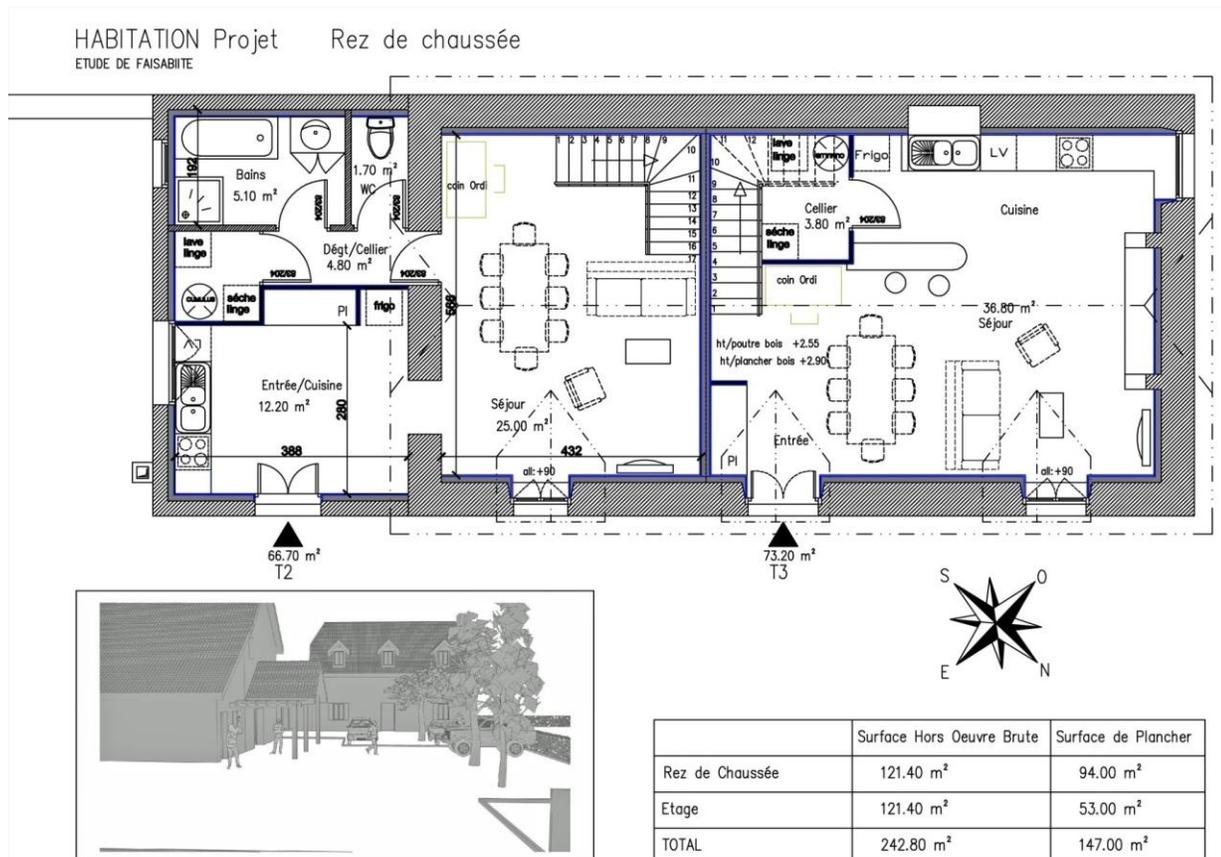
Un registre a été ouvert à cet effet.

Nous espérons que cette nouvelle mesure réduira les incivilités et tout dépôt sauvage de toute nature.

TRANSFORMATION DE LA MAISON DITE « MOUNOULOU ».



Les travaux ont débuté ce début d'année pour la transformation de cette maison en 2 logements locatifs conventionnés : un T2 et un T3.



PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU BASSIN DE LACQ ELARGI A LA COMMUNE DE SIROS.

La TELEALERTE, système d'appels en masse acquis par la Communauté de Communes de Lacq-Orthez en partenariat avec les industriels, est opérationnel depuis le 18 avril 2016.

Ce nouveau service est gratuit pour les utilisateurs.

Ce système d'appels automatisé permet d'alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population, en cas de situation de crise liée à un évènement majeur connu, pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement :



- accidents industriels,
- phénomènes climatiques (tempêtes, inondations ou autres),
- accidents de transports de matières dangereuses.

L'acquisition de cet outil permet de prévenir les populations en diffusant des messages vocaux et/ou écrits via les téléphones portables, les téléphones fixes et les ordinateurs.

A ce jour, seules les personnes qui habitent sur le territoire de la CCLO et sur les communes de Arbus, Aussevielle, Bougarber, Denguin, Siros et qui figurent sur les pages jaunes et blanches de l'annuaire sont automatiquement inscrites à ce dispositif.

Il convient donc de le compléter, notamment pour ajouter les numéros de téléphones portables. Les habitants peuvent s'inscrire directement en ligne en se connectant sur le site de la CCLO : www.cc-lacqorthez.fr

Néanmoins pour ceux qui ne le pourraient pas, et ce quelle qu'en soit la raison, les habitants peuvent remplir un formulaire d'adhésion à télécharger sur le site internet  de la Mairie ou à récupérer au secrétariat de Mairie.

L'objectif est de recueillir un maximum d'inscription pour que ce dispositif d'alerte puisse toucher le plus grand nombre de personnes.

Donc, pour votre sécurité, prenez quelques minutes pour vous inscrire.

Ce plan complète le plan communal de sauvegarde déjà en place sur la commune.

ASSOCIATION D'AIDE EN MILIEU RURAL (ADMR).

La mission première de l'ADMR est de permettre aux personnes et à leurs familles de bien vivre chez elles.



L'ADMR propose l'intervention à domicile de professionnels, dont le métier est le service à la personne :

- afin de contribuer au maintien à domicile des personnes vulnérables en fonction de besoins grâce à l'aide apportée dans les actes essentiels de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas, aide à la toilette, téléassistance...

- afin de vous faciliter la vie à la maison : ménage, repassage...

50% du coût est déductible des impôts. Une prise en charge des organismes financeurs peut être accordée en fonction de la situation de chaque bénéficiaire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez soit :

- appeler au 05 59 68 79 88
- vous rendre au : 50 Rue Principale à 64230 Poey de Lescar
- envoyer un mail de contact à l'adresse suivante : admrlescar@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE.



Chers Sirosiennes, chers Sirosiens,

2017 est le début d'une grande aventure pour notre petite commune qui a rejoint au 1er janvier l'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Quelques changements sont déjà entrés en vigueur puisque nous avons récupéré la compétence "voirie."

À cette occasion nous allons refaire toute la signalétique routière et nous allons revoir la vitesse dans le village à 30 km/h en espérant une prise de conscience de tous les utilisateurs de véhicules à moteur.

Christophe Pando Maire de Siros

Sur notre commune, les travaux de réhabilitation de la maison dite " Mounoulou " viennent de commencer pour une livraison de 2 logements au 1er septembre 2017.

La réhabilitation du groupe scolaire commencera pendant les vacances de février pour prendre fin à la rentrée 2017 / 2018.

En cette nouvelle année c'est l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de civisme et j'ai aussi une pensée particulière pour les familles endeuillées et les personnes qui luttent sur leur lit d'hôpital contre la maladie.

Je tiens personnellement à remercier tous les élus, les bénévoles, le personnel communal et les associations pour leur investissement au sein du village.

Christophe Pando,
Maire de Siros.